

BUDGET 2016

Le budget 2016 est basé sur :

* une quotité de 2,1 (inchangée)

* taxe immobilière 1,2 o/oo,

* avances cadastrales 0,1 o/oo

* fonds d'entretien des chemins 0,1 o/oo de la VO pour l'ensemble des propriétaires + Fr. 5.00/ha compris dans le périmètre intégral du RP

* taxe des chiens Fr. 35.00 par animal

* taxe des déchets :

Fr. 90.00 par ménage
Fr. 150.00 par résidence secondaire
Fr. 110.00 par entreprise,
Fr. 260.00 par restaurant
Fr. 20.00 cantines FC et tir

* prix de l'eau :

Taxe de l'eau		Fr. 150.00
Taxe du compteur		Fr. 50.00
Taxe minimale par ménage		Fr. 250.00
Taxe minimale par résidence secondaire		Fr. 400.00
Prix du m3	- ménages	Fr. 2.20
	- les premiers 1'000 m3	Fr. 2.20
	les suivants	Fr. 1.20
Taxe d'épuration m3		Fr. 2.00
Taxe de base épuration		Fr. 150.00